

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Date : 13 mai 2020, 14 h 24
À : Reza, Arianne (Ext.); Michael Mills
Cc: Angela Intranuovo; Bryan Blom; Carole Charette; Caroline Audette; Lord, David (Ext.); Elizabeth Lindsay; Christensen, Esther (Ext.); Boulay, Francois (Ext.); Geneviève Côté; James Stott; Jean-François Létourneau; Jeff Van Zyl; Jody Wood; Judith Rorai; Julie Hahn; Karim Adam; Liaison; Maria Cama; Marie-Christine Lalonde; Marie-Claude Hurens; Media; Medias Sociaux / Social Media (TPSGC/PWGSC); Melissa Pacheco; Me'Shel Gulliver Bélanger; Mia Arruda; Nathalie Larocque; Nicholas Dorion; Pamela Eades; Renee Stephen; Rosemary Kinnis; Sara Lacasse; Sarah Moreau-Bélanger; Selma Mesri; Sonia Harvey; Usman Chaudhry; Amanda Semaan; Annie Scalis; Brigitte Boucher; Crystal Allan; Edith Dauphinais; Haley Walsh; Isabelle Aubin; Jenny Bascur; Michael Milito; Nathalie Bétoté Akwa; Nicolas Boucher; PA DGA Bureau SMA / AP PB ADM Office (TPSGC/PWGSC); Vanessa Audette
Objet : Alerte médias / Palier 1 - Suivi : COVID-19 Acquisition de ventilateurs / Blacklock's Reporter

Il a été déterminé que la demande des médias suivante est une demande de **palier 1**.

Le secteur des communications collaborera avec votre groupe pour élaborer la première ébauche de réponse. Les nouvelles informations non approuvées précédemment doivent être identifiées en violet.

Niveau d'approbation le plus élevé : CM

Réponse approuvée par le SMA du programme : le 14- mai 2020 à 14 h

Avis aux médias

Blacklock's Reporter

Korski, Tom (Blacklock's Reporter)

Date de réception de l'appel : le 13 mai 2020 à 13 h 30

Date limite : le 15- mai 2020 à 16 h

Palier 1 - Suivi : COVID-19 - Achat de ventilateurs

CONTEXTE (pour votre information) : Le journaliste pose les questions suivantes au sujet des ESN et demande si le gouvernement a refusé les offres des fournisseurs concernant les ÉPI.

ÉNONCÉ DE LA VALEUR :

QUESTIONS / RÉPONSES :

- Q1. Quelles exceptions en matière de sécurité nationale le ministère a-t-il appliquées à l'acquisition d'ÉPI? Précisément quand, à quelle fréquence et pourquoi?**
- Q2. Le ministère a-t-il refusé toute disposition relative aux EPI, sollicitée ou non, de la part d'un fournisseur ayant des activités AU Canada ou EN Amérique du Nord?**

Réponse fournie au journaliste le 13 mai :

Le gouvernement du Canada collabore de façon continue avec les provinces et les territoires pour déterminer leurs besoins et acheter l'équipement, les fournitures et les services nécessaires pour combattre la COVID-19.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) adopte une approche dynamique en matière d'achat, surtout en ce qui concerne l'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé de première ligne. Cela comprend de :

- Commander à l'avance en vrac au nom des provinces et des territoires;
- Compléter ces commandes en achetant des fournitures à disponibilité limitée qui sont immédiatement disponibles;
- Accroître la capacité de fabrication au pays, dans le cadre du Plan de mobilisation de l'industrie du Canada pour lutter contre la COVID-19, dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Cela s'ajoute aux efforts déployés par les provinces et les territoires pour assurer leur propre approvisionnement.

Pour répondre à vos questions, nous nous livrons à des acquisitions dynamiques sur le marché mondial, tout en faisant face aux risques posés par les chaînes d'approvisionnement fragiles, la fluidité de la situation actuelle et une montée en flèche de la demande. Nous continuons de chercher toutes les options possibles pour acheminer ces fournitures et fournitures médicales à nos travailleurs de première ligne. Nous passons des commandes auprès de fournisseurs existants et de nouveaux fournisseurs au pays et à l'étranger.

Notre priorité est de veiller à ce que les travailleurs de la santé de première ligne reçoivent les fournitures et l'équipement dont ils ont besoin pour demeurer en sécurité et en santé. Tous les produits doivent respecter les exigences ou les spécifications établies par Santé Canada.

Récemment, une partie importante d'une commande de respirateurs N95 n'était pas conforme à nos normes pour ce type de masque. Une évaluation plus approfondie des résultats des tests est en cours, mais entre-temps, nous avons suspendu les livraisons de respirateurs N95 de ce fournisseur. Nous pouvons confirmer qu'aucun des respirateurs qui ne répondaient pas à nos normes n'a été distribué par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à des fins médicales; toutefois, une évaluation est en cours pour d'autres utilisations. Jusqu'à maintenant, certains de ces appareils ont été redirigés vers d'autres organisations.

Nous continuons de diversifier nos chaînes d'approvisionnement à l'échelle internationale tout en appuyant les entreprises canadiennes qui réoutillent leurs lignes pour accroître l'approvisionnement national, y compris pour les respirateurs N95. Par exemple, nous avons récemment signé une entente avec Medicom de Pointe-Claire, au Québec, pour fournir 20 millions de respirateurs N95 et 24 millions de masques chirurgicaux fabriqués au Canada chaque année, pour les 10 prochaines années.

Les fonctionnaires canadiens apportent leur expertise dans l'examen des offres d'entreprises internationales, en plus du travail effectué par les experts en approvisionnement de SPAC en partenariat avec l'ASPC. Innovation, Sciences et Développement économique Canada travaille également avec les offres des fabricants canadiens.

Le gouvernement du Canada déploie des efforts sans précédent pour acquérir des fournitures et de l'équipement afin d'assurer la sécurité et la santé de nos travailleurs de la santé de première ligne et de tous les Canadiens. Compte tenu de la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales, nous devons faire preuve de prudence en ce qui concerne les renseignements fournis sur les fournisseurs.